

SÉANCE DU 23 Février 2021 (13 conseillers présents)

1 – DELIBERATIONS APPROUVEES

1-1 Acquisition de la parcelle A 803 de 9m2 appartenant à M. Lucien LABBE pour élargir une partie du chemin de chez Paunaud pour un montant de 87€.
La commune prend en charge les frais de notaire.

1-2 Acceptation du devis SDEER pour la modernisation de l'éclairage public de la place du champ de foire le montant s'élève à 4 140 € avec une prise en charge de 50% par leur service et un reste à charge pour la commune de 2 070 € étalé sans frais sur 5 ans.

1-3 Acceptation du devis SDEER pour l'éclairage public du lotissement de la cour du bois à l'issue du diagnostic qui faisait ressortir de nombreux dysfonctionnements.

Le montant s'élève à 3 677 €, le SDEER prend en charge 50% du coût des travaux et un reste à charge pour la commune de 1 839 € étalé sans frais sur 5 ans.

1-4 Subventions aux organismes :

o ANEV	160 €
o Hôpital des enfants de Poitiers	150 €
o MFR Chevanceaux	150 € (2 enfants)
o France Handicap	100 €
o Les Restos du Cœur	100 €
o Le Secours Catholique	100 €
o La Ligue contre le Cancer	100 €

1-5 Compte Administratif 2020

	COMMUNE		COMMERCES		LOTISSEMENT		CCAS
Montant en €	Fonct	Invest	Fonct	Invest	Fonct	Invest	Fonct
Recettes	733 712	250 261	7 326	+4 635	12 538	2 938	0
Dépenses	575 167	194 425	4 126	0	2 939	0	3 326
Résultat 2020	+158 545	+55 836	+3 200	+4 635	+ 9 599	+2 938	-3 326
Excédent 2019	+177 722	-155 573 déficit	+5 631	-4 635 déficit	-7 732 déficit	-2 938 déficit	+2 339
Report Lotisst	+1 867 *						
Excédent cumulé	+338 134	-99 737 déficit	+8 831	0	+1 867	0	-987 déficit
Situation Reste à réaliser		-101 083		-3 325		0	
Besoin financement		- 200 820		-3 325		0	
Excédent reporté	+137 314		+5 506		+1 867 *		-987 déficit

2 – AUTRES SUJETS ABORDES

2-1 Revente du tracteur Case le plus ancien (1986) 3 200 €.

2-2 Problème d'évacuation des eaux pluviales à la Cour du Bois côté Jorignac le long de la RD 129.

M. le Maire propose d'interroger le Département pour voir si la mise en place de fossés sur ce secteur peut être envisagée pour résoudre le problème.

2-3 Le projet d'acquisition d'un radar pédagogique mobile est décidé.

2-4 En juin - juillet 2021 renouvellement par le Département du revêtement de la départementale St André – Grézac.